



FCBA

CERTIFICAT DE QUALITÉ

NF CONTREPLAQUÉ COFFRAGE CTB C

Société : SMURFIT KAPPA ROL-PIN
 Usine : 1964 rue de la Grande Lande - 40210 LABOUHEYRE
 N° d'identification : 13

L'entreprise, ci-dessus désignée, est autorisée à faire usage de la Marque Collective de Certification NF CONTREPLAQUÉ COFFRAGE CTB C dans les conditions prévues par les Règles Générales et le Règlement Particulier, pour les produits certifiés définis ci-après.

The above mentioned firm is authorized to apply the right of use of the Collective Certification Mark NF CONTREPLAQUÉ COFFRAGE CTB C under the conditions requested in the General Rules and the Regulations of the Mark for the products here below mentioned.

TYPE(S) DE PANNEAUX // Plattenarten // Type of panels
ROLPIN FILME NF COFFRAGE CTB C (faces revêtues)
ROLIPIN FORM NF COFFRAGE CTB C (faces revêtues)



NOTA : Seuls les produits portant le marquage peuvent se prévaloir du présent certificat.

Ce certificat atteste la qualité des fabrications, fondée sur un contrôle permanent. Il ne peut préjuger des décisions qui seraient prises en cours d'année, à l'examen des résultats de ce contrôle. La liste à jour des titulaires de la Marque et des produits certifiés est disponible à FCBA, accessible sur Internet www.fcba.fr

Caractéristiques essentielles certifiées :

- Tolérances dimensionnelles
- Qualité du collage
- Caractéristiques mécaniques
- Qualité des plis
- Qualité des revêtements

FCBA, organisme de certification mandaté par AFAQ AFNOR Certification



10, avenue de Saint-Mandé
 75012 Paris
 Tél. : +33 (0)1 40 19 49 19
 Fax : +33 (0)1 43 40 85 65
www.fcba.fr

Certificat n° 1480/2009

Le 02 janvier 2009
 Valable pour l'année 2009

Pour le FCBA

LE RESPONSABLE CERTIFICATION
Alain HOCQUET



FCBA

PANNEAUX NF CONTREPLAQUÉ COFFRAGE CTB C

Panneaux contreplaqué destinés à des travaux de coffrage du béton et pouvant être réemployés, définis par la Norme NF B 54 162 avec collage classe 2 de la Norme NF EN 314-2.

La Marque de qualité NF CONTREPLAQUÉ COFFRAGE CTB C certifie que :

- le panneau ou l'élément du panneau sur lequel elle est apposée satisfait aux essais physique et mécaniques prévus aux prescriptions techniques de la Marque,
- le fabricant assure un contrôle qualité permanent de sa fabrication destinée à être revêtue de la Marque,
- FCBA s'assure de la constance de qualité de cette fabrication par des visites périodiques et inopinées en usine et des essais dans ses laboratoires.

La Marque NF CONTREPLAQUÉ COFFRAGE CTB C

est matérialisée par un marquage à l'encre apposé sur une face ou sur le chant des panneaux et doit être obligatoirement suivie du numéro d'identification du fabricant, tel que figurant sur le présent certificat. Ce marquage est apposé sous l'entière responsabilité du fabricant.

Les références à des normes étrangères (WBP - AW 100...) ne peuvent être assimilées aux prescriptions et garanties de la Marque de Qualité NF CONTREPLAQUÉ COFFRAGE CTB C.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

A - A la commande :

Précisez sur vos bons de commandes : Panneaux **CONTREPLAQUÉ SOUS MARQUE DE QUALITE NF CONTREPLAQUÉ COFFRAGE CTB C**.

B - A la réception : Vérifiez que les panneaux livrés sont revêtus de la Marque **NF CONTREPLAQUÉ COFFRAGE CTB C**. Sans ce marquage, les panneaux ne peuvent se prévaloir des garanties de la Marque **NF CONTREPLAQUÉ COFFRAGE CTB C**.

Un bon de livraison et/ou une facture faisant état de la Marque ne peuvent à eux seuls justifier de la conformité des panneaux à la Marque **NF CONTREPLAQUÉ COFFRAGE CTB C** s'ils ne sont pas revêtus de la Marque.

C - Au stockage :

Conservez les avantages de la qualité des produits sous Marque **NF CONTREPLAQUÉ COFFRAGE CTB C** en les stockant dans de bonnes conditions. Entrez-les avec soin à l'abri de l'humidité, des souillures et des chocs. Resserrez suffisamment les supports pour garder le maintien d'une bonne planéité des piles dans le temps.